LE CHANCELIER HITLER A LANCÉ une proclamation aux membres du parti national-socialiste allemand

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La réponse fut conforme aux intérêts de ceux qui la donnèrent. Une vague de colère et d'indignation s'empara des profiteurs de guerre capitalistes de toutes les démocraties.

L'idée d'une entente entre les peuples qui mettrait d'un seul coup fin à leurs affaires de guerre et d'armement, les indigna à tel point que les principaux porte-paroles britanniques rejetèrent avec mépris et colère la suggestion de mettre un terme aux hostilités, cette idée que les puissances financières combattent de tout temps lorsqu'on touche à ce qu'elles ont de plus sacré, c'est-à-dire: les intérêts de leurs capitaux.

Et lorsque ces mêmes capitalistes secouent à leurs peuples de plus en plus inquiets, qu'ils ne s'opposeront pas, après cette guerre, à une prétendue communauté des peuples ou qu'ils se préoccuperont des intérêts de leurs compatriotes misérous, cela prouve bien le manque de scrupules de ces criminels démocratiques qui prometteut pour l'avenir une chose qu'ils n'ont jamais connue dans le passé, que non seulement, ils ne connaissent pas encore, mais qu'ils haissent, puisque, c'est pour elle qu'ils ont déclaré la guerre à l'Allemagne.

Aussi la guerre se poursuivra-t-elle jusqu'à l'extermination de ces éléments responsables.

Il a dit encore :

C'est notre décision irrévocable de tenir ce tribunal grâce auquel l'Europe retrouvera sa paix intérieure.

Quoi qu'il arrive, l'Allemagne doit, avec un esprit de froide décision, accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de cet objectif. Toute puissance qui se nourrit de la démocratie en périra.

Dans la lutte des privilèges ploutocratiques contre les droits populaires nationaux-socialistes, ces derniers finiront par triompher. C'est dans cette conviction que nous entrons dans l'année nouvelle.

Le Führer, après avoir fait une brève allusion à l'entrée en guerre de l'Italie, a parlé des raids de représailles effectués par l'aviation allemande sur les grandes villes de l'Angleterre.

« Cette guerre sera menée jusqu'au bout »

Maintenant, a-t-il conclu cette guerre sera menée jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce que les criminels qui en sont responsables aient été écartés. Et ce n'est pas une simple phrase, nous parlons très sérieusement lorsque nous assurons que, pour chaque bombe anglaise, nous en lancerons dix et, s'il le faut, cent sur l'Angleterre.

Aujourd'hui encore nos ennemis peuvent, de temps en temps, pour servir leur propagande déclarer que la roue de la fortune de la guerre tourne. Qu'ils n'oublient pas ceci: dans cette guerre ce n'est pas la chance qui l'emportera, mais le droit qui finalement triomphera. Et le droit est du côté des peuples qui luttent pour leur existence menacée. La lutte pour cette existence encouragera ces peuples à accomplir les plus formidables exploits de l'histoire mondiale.

Pendant que l'autre monde se dispose à dérober aux classes pauvres le peu qu'elles possèdent encore et qu'elles avaient avant la prise du pouvoir, nous nous heurtons au monde fortuné, fermement résolus à conquérir pour ceux qui n'ont rien les droits élémentaires de l'homme et à leur assurer une part de la vie à laquelle ils peuvent prétendre en vertu de ces droits.

Cette lutte n'est pas une attaque contre les droits d'autres peuples, mais contre l'arrogance et la cupidité d'une mince couche capitaliste qui ne veut pas admettre que les temps sont périmés, où l'or réglait le monde et qu'au contraire pointe un avenir dans lequel les peuples, c'est-à-dire les hommes, seront la force déterminante dans la vie des nations.

Des ordres du jour aux armées allemandes

du Führer et commandant suprême

Soldats! Au cours de l'année de guerre 1940, l'armée nationale-socialiste du Reich grand-allemand a remporté des victoires dont l'étendue est sans exemple. Par sa témérité inouïe, elle a défait l'ennemi sur terre, sur mer et dans les airs.

Toutes les tâches que j'ai dû vous imposer, ont été pleinement accomplies grâce à votre héroïsme et à votre valeur militaire. Vous avez vaincu les forces combattantes de nos adversaires par les armes, mais vous avez conquis moralement, par votre attitude fière et votre discipline exemplaire, les territoires dont nous avons pris possession.

Ainsi, vos hautes vertus militaires ont permis de couronner de succès, après tant d'années, et au prix de quelques mois à peine d'une lutte qui appartiendra à l'histoire universelle, le combat héroïque soutenu en vain par l'armée allemande de la guerre mondiale. Et en même temps, la honte de la soumission subie jadis dans la forêt de Compiègne, a été définitivement effacée.

En ma qualité de commandant suprême, je vous remercie, soldats de l'armée, de la marine et de l'aviation, pour vos prestations incomparables. Je vous remercie au nom du peuple allemand tout entier.

Nous communions dans le souvenir des camarades qui ont donné leur vie dans cette lutte pour l'avenir de notre peuple. Nous songeons aussi aux valeureux soldats de l'Italie fasciste, notre alliée. Suivant la volonté des démocraties excitatrices à la guerre et de leurs soutiens judéo-capitalistes, cette guerre doit être poursuivie. Les représentants d'un monde qui s'écroule espèrent pouvoir réaliser en 1941 ce qui ne leur réussit pas dans le passé. Nous sommes prêts. Armés plus que jamais, nous nous trouvons au seuil de l'an nouveau. Je sais que chacun de vous fera son devoir. Le Bon Dieu n'abandonnera pas ceux qui, menacés par un monde, sont résolus à se défendre courageusement.

Soldats des forces armées nationales-socialistes du Reich grand-allemand, l'année 1941 verra se parfaire la plus grande victoire de notre histoire.

...du général feldmaréchal von Brauchitsch...

Soldats! Une année d'épreuves victorieuses s'achève. Vous avez accompli ce qu'attendaient de vous le Führer et le peuple. Dans un esprit de camaraderie exemplaire avec les autres armes des forces armées, vous avez remporté la victoire la plus totale de l'histoire. Cette victoire a donné au sacrifice des morts et des blessés son sens le plus élevé.

Plus forts que jamais, au seuil de l'année nouvelle, nous nous tenons prêts pour les tâches à venir. Animés d'une foi inébranlable en notre Führer, nous vaincrons, sous ses ordres, notre dernier adversaire.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour l'année 1941. En avant, avec l'aide de Dieu, pour l'Allemagne.

...de l'amiral Raeder...

De même, l'amiral Raeder, commandant en chef de la marine de guerre, a adressé aux forces qui opèrent sous ses ordres, un ordre du jour où il dit notamment:

Dans l'ordre du jour à l'aviation, le maréchal Goering, commandant en chef de l'aviation, a déclaré:

« Grâce à la mise en ligne de toutes les forces disponibles, de grandes tâches ont pu être menées à bien. La marine a remporté des victoires admirables. Sur les océans les plus éloignés, comme au large des côtes ennemies, vos impétuosité à l'attaque et votre volonté de combat ont porté à l'ennemi des coups répétés, et ébranlé dangereusement la position hégémonique de la Grande-Bretagne dans le monde.

» La marine de guerre poursuivra la lutte jusqu'à la victoire décisive ».

...et du maréchal du Reich Goering

« C'est la première fois qu'au cours de l'histoire de notre arme aérienne, si jeune et cependant déjà si importante, je puis vous exprimer, au seuil d'une année nouvelle, ma gratitude et ma reconnaissance avec une telle fierté et une telle confiance.

» Quand notre Führer et commandant suprême nous a appelé à la lutte, vous avez accompli, au cours de l'opération la plus hardie de l'histoire mondiale, des prestations uniques.

« Vous avez réalisé la parole des représailles au centuple. Actuellement vous êtes, avec nos forces navales, les principaux combattants dans la lutte directe contre l'Angleterre.

« Soldats! Camarades! Nous sommes fiers de ce que notre Führer nous a assigné cette tâche. Nous savons que nous pouvons compter sur une industrie d'armement aux ressources inépuisables, dont les ouvriers travaillent jour et nuit pour nous. La source intarissable de cette force, c'est le peuple allemand uni dans le national-socialisme.

« Le peuple allemand consent, en silence et de façon toute naturelle, les sacrifices que la lutte exige.

« Je vous apporte mon tribut de reconnaissante gratitude pour vos prestations hardies au cours de l'année qui va s'éteindre.

« Mes vœux les plus vifs vous accompagneront lors de vos offensives victorieuses au cours de l'année nouvelle, afin que le peuple allemand vive et que l'œuvre de son Führer voit son achèvement ».

Communiqué officiel italien :

Rome, le 31 décembre. — LE GRAND QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES ITALIENNES COMMUNIQUE :

Dans la région de la Cyrénaïque, activité de notre artillerie et de nos formations de chasse, qui ont exécuté des attaques à la bombe et à la mitrailleuse, et repoussé les détachements blindés et motorisés ennemis, qui tentaient de s'approcher de nos positions.

Notre aviation et notre artillerie à longue portée ont bombardé la base de Solloum. Dans la nuit du 29 au 30 décembre, des avions ennemis ont bombardé sans succès les aérodromes de la Cyrénaïque. Sur le front grec, il y a eu des engrènements de caractère local.

Des pertes sensibles ont été infligées à l'ennemi qui a abandonné entre nos mains des armes et des prisonniers.

Les unités de la marine de guerre ont pris sous leur feu intensif, avec succès visible, une des bases de ravitaillement ennemies le long de la côte grecque et albanaise. De nombreuses formations de bombardiers de Pischiatelli ont attaqué sans cesse les positions ennemies, les ponts et les routes. Des concentrations de troupes, ainsi que des colonnes motorisées en marche, ont été mitraillées par nos avions de chasse. Les ports et les installations militaires de Salonique et de Prevesa, ainsi que les aérodromes de Janina et de Kotzary ont été bombardés avec grand succès. Deux avions ont été détruits au sol. Une patrouille d'avions Hurricane, qui tenta de s'opposer à une formation de bombardiers, a été repoussée. Un Hurricane a été abattu.

En Afrique orientale, activité de l'artillerie et des patrouilles à la frontière du Soudan.

Les avions ennemis ont bombardé une de nos bases, incendiant un avion. Nos avions de chasse ont attaqué ces derniers et en ont abattu deux.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre, les avions ennemis ont survolé plusieurs localités de l'Italie méridionale en lançant des fusées lumineuses. Un avion ennemi a été abattu en flammes.

M. Gœbbels rend hommage au soldat français

Le Dr Goebbels, ministre de la Propagande, parlant des succès remportés par l'armée allemande, a fait remarquer qu'ils n'avaient pas été acquis sans difficultés.

« En ce qui concerne la France, a dit l'orateur, ne savez-vous pas que le Français est un adversaire tenace et courageux, que la France possède une armée modèle, que ce pays est riche et pourvu de ressources. N'oubliez pas la ligne Maginot. Nous avons encore de la guerre mondiale un souvenir cuisant: il nous fallait des semaines pour conquérir 500 mètres de terrain dans cette guerre où le sol français fut fécondé par le sang allemand. Oublions tout ce passé, mais il faut étudier le passé si l'on veut comprendre l'avenir. »

M. Goebbels a rappelé ensuite que les avis du Führer avaient toujours été méconnus par ses adversaires.

« Tous les Allemands n'ont qu'une pensée, a-t-il ajouté, c'est celle de la victoire, vers laquelle ils tendent de toutes leurs forces au travail et au combat. Et ceci durera jusqu'à l'anéantissement de l'Angleterre. »

La situation demeure trouble à la frontière indochinoise

Vichy, le 31 décembre. — On mande d'Hanoï que de nouveaux incidents de frontière, qui ne dépassent pas en gravité ceux signalés durant ces dernières semaines, viennent encore de se dérouler à la frontière indochinoise. Une reconnaissance siamoise a attaqué un groupe motocycliste. Du côté thaïlandais, on compte quinze morts, du côté français un seul blessé léger.

Le 27, des reconnaissances thaïlandaises ont de nouveau attaqué des unités cambodgiennes.

Enfin, les 27 et 28 décembre des avions thaïlandais ont survolé la rive française du Mékong et ont lancé des tracts et des programmes.

Mots croisés

Problème du 1er janvier

Horizontalement. — I. Souvent placée dans une grosse patte. — II. Parfumé au moyen d'une graine. — III. Il marche à la vapeur. — IV. Possessif; missive. — V. Dont l'énergie est bien diminuée. — VI. Pas à son aise. — VII. Illustre famille italienne; il donne souvent la main.

Verticalement. — I. Il doit être fait par une main énergique et habile. — II. Qu'on ne peut pas faire passer pour neufs. — III. Ne reconnaît pas; mesurent. — IV. Ne craignit pas; peintre anglais. — V. On y célèbre un culte. — VI. Du cri d'un Dieu mourant. — VII. Il est plus prudent de ne pas les vider.

— Au Guatemala, une tentative de complot dirigé contre le gouvernement a échoué. Les conjurés ont été arrêtés et douze condamnations à mort ont été prononcées.

Les populations de l'Empire français manifestent leur loyalisme

Vichy, 31 décembre. — Le contre-amiral Platon, secrétaire d'Etat aux Colonies, a reçu à l'occasion de la nouvelle année, des différents coins de l'Empire, des télégrammes qui manifestent au chef de l'Etat et au gouvernement le loyalisme des populations françaises et indigènes.

Deux ordres du jour à l'aviation et à la marine françaises

Vichy, 31 décembre. — A l'occasion de la nouvelle année, le général Bergeret, secrétaire d'Etat à l'aviation, a adressé aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de l'armée de l'air, un message dans lequel il déclare notamment:

« Que 1941 soit placé sous le signe de l'effort et de l'espérance dans les destinées du pays, guidés par un chef qui incarne toutes les vertus de notre race.

» Je suis certain, a conclu le général, que vous maintiendrez très haut les traditions de l'aviation française. Je vous fais confiance. »

De son côté, l'amiral Darlan, commandant en chef des forces maritimes françaises, a adressé à tous les bâtiments de guerre et de marine français un ordre du jour qui conclut par ces mots:

« Mon souvenir va particulièrement à ceux qui, dans les mers lointaines, gardent l'honneur du pavillon et contribuent au maintien de l'Empire.

» Que tous les marins gardent confiance: sous l'autorité du maréchal Pétain, la France surmontera ses épreuves. »

La résiliation des contrats de travail

Vichy, 1er janvier. — Le gouvernement, par décrets parus au Journal Officiel, réglemente la résiliation des contrats de travail pour suppression d'emploi ou diminution du nombre des employés.

Au cas où les salariés ou les employeurs auraient rompu le contrat de travail entre le 10 mai et la date de cette loi, les employeurs ne pourraient invoquer le cas de force majeure.

Les salariés ont droit à un délai-congé, à moins qu'ils n'aient été complètement payés pendant le préavis; ils ont droit à l'indemnité de licenciement.

De plus, s'ils ont été privés de leurs rémunérations pendant plus d'une semaine entre le 10 mai et le 10 juillet, les salariés ont droit à un salaire équivalent à celui de deux semaines; pour les employés payés au mois et se trouvant dans ce cas, ils ont droit à une indemnité correspondant au salaire d'un demi-mois.

Les allocations qui auraient déjà été versées qui la valeur des prestations en nature seront déduites de ces indemnités.

« Avec Pétain, une nouvelle page d'histoire de France »

Vichy, 1er janvier. — M. Jean Thouvenin vient de publier « Avec Pétain, une nouvelle page d'histoire de France », brochure dans laquelle il souligne le chemin accompli par la France entre le mois de juin et le mois d'octobre.

« Une France nouvelle est née, écrit-il, qui a su prouver sa grandeur et sa volonté de vivre. On peut dire que sous l'égide du chef du nouvel Etat français, la France qui avait perdu la guerre, a pu gagner la victoire des vaincus. »

— L'auteur du célèbre livre « Augustin ou le Maître est là », vient de mourir. Il avait légèrement dépassé la soixantaine et il était originaire de Rennes.

UN ÉPOUVANTABLE DRAME DE LA DÉMENCE A MENIN

UN JEUNE HOMME TUE SA FIANCÉE A COUPS DE CISEAUX ET DE PIERRE

Le meurtrier est arrêté

Un drame affreux dû à une crise de démence, vient de se dérouler à Menin, et y a produit une profonde émotion en raison surtout des circonstances dont il a été entouré.

Un jeune homme, M. Joseph Decoutère employé au bureau de l'enregistrement, demeurant rue Longue, courtisait depuis plusieurs années une jeune modiste Mlle Renée Vermote, 20 ans demeurant rue d'Ypres, 8.

M. Decoutère était depuis quelque temps atteint d'une maladie nerveuse et et proie à des crises qui le forçaient fréquemment à s'aliter. De plus, il était sujet à des absences de mémoire. Cela eut comme conséquence son congédiement du Bureau de l'Enregistrement: Le jeune homme fut très affecté de cette mesure et, on le conçoit son état mental s'agrava.

D'autre part, il avait appris, qu'en raison de sa mauvaise santé, les parents de sa fiancée conseillaient à celle-ci de rompre les relations.

Or, ces jours derniers, Mlle Vermote, suivant son habitude, s'était rendue le matin à l'église Saint-François, toute voisine de chez elle, pour y entendre la messe. A la sortie, elle fut rejointe par M. Joseph Decoutère et consentit à l'accompagner dans une courte promenade.

Les deux jeunes gens s'étaient engagés dans la rue Yvonne-Serruys, qui contourne l'église. A peine avaient-ils parcouru quelques mètres qu'une discussion surgit entre les fiancés. Le jeune homme, pris soudain d'une crise de démence, se jeta sur Mlle Vermote et la frappa violemment à la tête avec des ciseaux. La malheureuse poussa un cri et s'affaissa sur la chaussée. Son fiancé la releva et l'emporta vers la rive de la Lys, à une bonne centaine de mètres du lieu de la scène. Il la projeta dans la rivière, mais comme celle-ci était gelée, il tenta de casser la glace à l'aide d'une pierre, dont il frappa ensuite la pauvre jeune fille, qui donnait encore signe de vie.

C'est à ce moment qu'arriva la police, alertée par des témoins de la scène de la rue Yvonne-Serruys.

Decoutère n'opposa aucune résistance aux agents qui procédèrent à son arrestation. Le meurtrier donnait alors des signes d'aliénation mentale et tenait des propos inintelligibles.

Le pauvre dément fut conduit au poste de police et enfermé à la chambre de sûreté.

Quant à l'infortunée jeune fille, elle avait cessé de vivre, succombant à une fracture du crâne.

Le parquet de Courtrai, informé du drame, s'est rendu sur les lieux.

L'organisation du marché de la viande dans le Nord

Aux termes d'un arrêté pris par le Préfet du Nord, en date du 31 décembre, le marché de la viande est ainsi réglementé dans le Nord:

Article 1er. — Tout abattage exécuté après le 1er janvier 1941 donnera lieu à l'établissement d'une déclaration comportant:

1° le nom et l'adresse de l'acheteur,
2° le poids total de la bête abattue,
l'adresse du destinataire et sa profession, ainsi que le centre d'abatage où il est inscrit, ou le poids total de la bête abattue, les poids des différents quartiers ou morceaux, et les adresses des destinataires, leurs professions, ainsi que le Centre d'abatage auquel ils sont inscrits.

A cette déclaration sera joint le deuxième exemplaire du certificat de cession portant l'inscription « a joindre à l'autorisation d'abatage ».

Art. 2. — Les destinataires devront justifier ultérieurement par la remise de dossiers de tickets, les ventes qui leur auront été consenties.

Les restaurateurs, hôteliers, et en général tous ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes des centres d'abatage, ne pourront percevoir de viande que contre remise immédiate au vendeur des tickets de consommation dans les conditions prévues.

Art. 3. — La déclaration et dossiers de tickets joints éventuellement, certifiée conforme par le préposé du Centre d'abatage si celui-ci est établi dans un abattoir public, ou par le maire de la commune, centre d'abatage, ou son délégué dans l'autre cas, sera conservée par ces autorités pour être reportées ultérieurement sur les registres de contrôle du Centre.

Art. 4. — Pour la justification de la vente des achats effectués dans les conditions prévues à l'article 1er, les tickets émis avant le 1er janvier 1941 sont sans valeur.

Art. 5. — Ces dispositions ne modifient pas celles prévues pour l'abatage destiné exclusivement à la consommation familiale (arrêté du 21 décembre 1940, article 6).

Art. 6. — Un relevé hebdomadaire des déclarations établi par les soins du Centre d'abatage sera adressé au Comité interdépartemental de la viande.

— La partie nord de la province de Buenos-Ayres a été ravagée par un violent cyclone.

L'inscription des commandes de charbon à Roubaix-Tourcoing et environs

INDICATIONS GÉNÉRALES

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé sous certaines chroniques locales, le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing va procéder à dater du 2 janvier dans certains secteurs à l'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 5 de la carte départementale. Ce ticket représente une quantité de 100 kgs.

— Il est recommandé aux consommateurs de ne pas détacher préalablement les tickets de la carte départementale laquelle doit être présentée à l'inscription de chaque commande.

— Le prix du charbon est fixé à 39.60 les 100 kilos.

— Sauf cas de force majeure imprévisible les livraisons sont effectuées du 7me au 10me jour qui suit l'inscription. Il est donc inutile l'attendre la marchandise avant le 7me jour.

— Le public est instamment prié de vérifier l'adresse indiquée sur le bon remis lors que l'inscription et de faire rectifier de suite s'il y a lieu.

— Afin d'activer le travail les consommateurs sont priés de se conformer scrupuleusement sur les affiches pour transmettre leur commande et de profiter des premières heures de la matinée qui sont moins chargées pour se faire inscrire. Ils éviteraient ainsi des attentes parfois prolongées causées par l'affluence qui se produit généralement en fin de matinée.

La redevance d'abatage fixée à 5 centimes au kilo de viande nette

Un autre arrêté du Préfet du Nord, fixe le montant de la redevance destinée à assurer le fonctionnement du Comité interdépartemental de la répartition de la viande. Celle-ci est fixée à 5 centimes au kilo de viande nette.

La redevance est fixée, pour le porc abattu pour la consommation familiale, à la somme forfaitaire de 5 fr par animal.

L'autorisation d'abatage remise par le maire est subordonnée au versement, par l'abatteur, dans les 48 heures, de la redevance forfaitaire, au compte chèque-postal du Comité de la viande.

La redevance est immédiatement exigible et les préposés chargés de la perception de la taxe d'abatage en seront comptables vis-à-vis du Comité interdépartemental de répartition de la viande.

Les recettes provenant de l'imposition de la redevance dont il s'agit seront centralisées par décade et seront exclusivement affectées aux dépenses d'organisation, de contrôle et de fonctionnement du Comité interdépartemental. Il sera tenu une comptabilité régulière des recettes et des dépenses sous la responsabilité du Comité.

ROUBAIX

JEUDI 2 JANVIER :

Aujourd'hui saint Basile; demain sainte Geneviève.

Soleil : lever à 9 h. 46; coucher à 18 h. 3.

Lune : premier quartier le 5.

Sapeurs-pompiers : n° d'appel 302.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait. Distribution de lait tous les jours, même le dimanche, de 11 h à 12 h.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Ed.-Anseele : consultations pour adultes le mardi à 16 h.

18 MAI 1940 - 1er JANVIER 1941

Un peu d'histoire

Au moment où le « Journal de Roubaix » reprend sa publication normale, il nous paraît intéressant de retracer brièvement, pour nos lecteurs, l'histoire de leur journal pendant ces huit derniers mois.

Le 18 mai 1940, les journaux quotidiens de la région du Nord cessaient leur publication, mais aussitôt des journalistes prirent l'initiative de faire paraître une feuille quotidienne collective portant les titres de la *Croix du Nord*, *La Dépêche*, le *Grand Echo*, *Le Réveil*, le *Journal de Roubaix*. Cette feuille collective fut publiée jusqu'au 1er août. Ceux de nos collaborateurs demeurés à Roubaix y apportèrent leur dévoué concours et s'ingénièrent à tirer le meilleur parti d'une situation difficile.

Quant à ceux qui s'étaient repliés, ils se retrouvaient bientôt dans l'Eure. L'idée naquit bien vite d'éditer un « Journal de Roubaix » de guerre, organe d'informations et de liaison pour tous les réfugiés du Nord dispersés dans les provinces de l'Ouest. L'entreprise n'était pas facile. Il fallait créer de toutes pièces une organisation, découvrir des sources de nouvelles, un imprimeur, des moyens de propagande et de distribution. La ferme volonté d'aboutir aplanit tous les obstacles et, le premier juin, le premier numéro du « Journal de Roubaix », série de guerre, sortait des presses d'un imprimeur de Vernon; grâce à l'activité de tous les collaborateurs, il se répandait en quelques jours jusque dans les coins les plus reculés de Normandie et de Bretagne. Il était modeste cependant ce numéro, mais tel qu'il se présentait, il fut accueilli avec empressement. Il faut avoir vu la joie illuminer les visages de nos Roubaisiens et de nos Tourquennois en exil quand on leur présentait le « Journal de Roubaix » de guerre pour savoir quelle place notre quotidien occupe dans la vie de nos populations et combien la seule vue de son titre peut apporter de réconfort et d'espoir.

La Bretagne était devenue région d'accueil des réfugiés du Nord. Nous envisageâmes donc de poursuivre à Rennes la publication de notre édition de guerre. Un excellent confrère, avec la plus charmante cordialité, nous accorda son entier concours. Bien que les événements ne nous aient point permis de donner suite à ce projet, nous prîmes la direction de l'« Ouest-Eclair » de trouver ici l'expression de nos remerciements pour ce geste amical.

Pendant ce temps, nous terminions à Vernon la mise en pages du deuxième numéro quand l'avance allemande et le bombardement nous obligèrent à quitter la ville. Reconstitué, ce numéro devait paraître quelques jours plus tard, à Libourne, dans la Gironde, à quelque 900 kilomètres de Roubaix. Ce fut le dernier, car bientôt sonnait l'armistice.

Dans le Nord fut abandonnée, à partir du 1er août, la formule de la feuille collective. Nos confrères, l'« Echo » et le « Réveil », avaient obtenu l'autorisation de reparaître séparément. Par contre, la « Dépêche » et la « Croix » ne reprenaient pas leur publication. Pour le « Journal de Roubaix », l'autorité allemande donnait son agrément à une solution d'attente : nous acceptions l'offre confraternelle de l'« Echo du Nord » qui nous proposait d'accueillir momentanément notre titre et quelques-unes de nos rubriques.

A nos fidèles lecteurs, aujourd'hui, nous avons la joie de présenter de nouveau leur journal d'autrefois.

Combien reste-t-il de chiens à Roubaix ?

Nous avons annoncé mardi que prochainement aurait lieu à domicile le recensement annuel des chiens, en vue de l'établissement de la taxe pour l'année qui vient de finir. Chaque année, la police vient dans chaque demeure, un coup d'œil inquisiteur et effectue ainsi un véritable recensement de « Tom », de « Bafon », de « Pompon », de « Rio », etc...

Ici, la gent canine est divisée en deux catégories bien distinctes : les chiens utiles... et les inutiles. Pour cette imposition, les « bouteux » paient dûment selon leur valeur sociale, pourrait-on dire. Peu importe qu'ils soient gros ou maigres, grands ou petits, hargneux ou doux, poilus ou tondus...

Les « utiles », c'est-à-dire les chiens affectés exclusivement à la garde de la maison ou autre emploi utilitaire, ne paieront qu'une toute petite imposition, moyennant quoi, ils auront le droit de folâtrer tout à leur aise.

Quant aux autres, les « inutiles », c'est-à-dire tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté et est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades, etc., ainsi que les chiens de chasse, qui sont visés dans la catégorie « inutiles », devront acquitter une somme bien plus importante pour jouir des mêmes avantages que leur congénaires « utiles ».

Il existe même une troisième catégorie, mais celle-là le fisc ne s'en soucie pas. Il s'agit des chiens de rue et des « resquilleurs ». Pourtant, pour eux aussi, on a prévu quelque chose: la fourrière et la chambre à gaz...

La population canine était jadis très importante à Roubaix, où l'on aime les bêtes, et nos chiens apportaient aux caisses de la Ville une aide appréciable. On a recensé ici jusque 8.336 chiens! Pour une ville n'ayant guère que 22 ou 23.000 maisons, le chiffre est coquet.

Bien entendu, en raison de la différence de la taxe, les propriétaires de chiens découvrent généralement à leur animal une foule de qualités utiles. A les entendre, il n'y aurait plus que de véritables « Cerbère » parmi les chiens roubaisiens. C'est ainsi que, lors du dernier recensement, on a déclaré à la police 5.093 chiens de garde... et 243 chiens de luxe!...

Mais que sont devenus nos chiens? Combien le recensement de cette année en dénombrera-t-il? Car, avez-vous remarqué combien les chiens sont devenus rares dans nos rues? Pour eux aussi la guerre a été une dure épreuve, et l'exode de mai 1940 aura été, pour beaucoup, le coup de grâce qui aura mis fin à leur vie... de chien.

CARNET

Naissance

— M. René Van Cersselle, en captivité, et Mme René Van Cersselle-Six sont heureux de vous annoncer la naissance de leur seconde fille, Arlette.

Tourcoing, 17 décembre 1940.

Cet avis tient lieu de faire-part. 19951d

Fiançailles

— M. et Mme Henri Rousseau-Jeuville sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille, Jeanine avec M. Yves Dasin.

9, place de la Victoire. Tourcoing.

— M. et Mme Léon Dasin-Motte sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils Yves, avec Mademoiselle Jeanine Rousseau.

65, rue Colbert. Roubaix.

Mariage

— M. et Mme Witteuck-Villes, M. et Mme Prévost-Becque vous prient d'assister au mariage de leurs enfants, Yvonne et Pierre, en l'église Saint-François, à Mouvaux, le 4 janvier, à 10 heures 30.

Les familles recevront à la sacristie.

Tourcoing, 248, rue du Flocon.

Mouvaux, 18, rue Félix-Faure.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

— A Barcelone, le tribunal des responsabilités politiques a condamné l'ex-ministre de l'Economie de la République révolutionnaire, M. Nicolas del Vayo, et l'ex-conseiller de la Généralité, M. Pedro Mortes, à l'exil perpétuel, à la perte de leurs droits civiques et à la confiscation de leurs biens.

— A Budapest, une ordonnance vient d'être publiée. Elle oblige tous les chefs d'entreprise à déclarer ceux de leurs employés de race juive qui exercent une activité intellectuelle.

— A Berlin, la loi sur la protection de la nation entrera en vigueur cette semaine. Cette loi concerne principalement les juifs et la franc-maçonnerie.

POUR UTILISER LES TICKETS DE BEURRE N'AYANT PAS SERVI

C'est au nom d'un groupe de consommateurs composé d'infirmes, de vieilles personnes et de mères de famille, qui n'ont pu faire la queue pendant plusieurs heures pour avoir leurs rations de beurre, et qui vont rester avec leurs vieux tickets, que je vous demande si vous ne pourrien pas, en échange, leur donner quelques tablettes de chocolat ou des biscuits, selon les possibilités? Pour cela on ferait comme pour l'huile: le commerçant prendrait les numéros des tickets des cartes de ravitaillement, et le nombre de tickets en souffrance. Et ensuite c'est à ces Messieurs du comité de juger ce qu'ils pourraient faire...

Nous soumettons cette demande à qui de droit, persuadé que, si cette suggestion présente une possibilité, le comité s'efforcera de donner satisfaction à tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pu obtenir toute la quantité de beurre qui leur était due.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre ci-après :

SECTEUR N° 1, au Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, le vendredi 4 janvier, de 8 à 12 h., pour les rues Copernic, Dampierre, Davout Delsenne, Desaix, d'Halatig, place Faidherbe; de 14 à 17 h. 30, pour les rues des Fossés et Franklin.

Le samedi 4 janvier, de 8 à 12 h., pour la rue Jules-Guesde, nos 207 à 423 et 166 à 288; de 14 à 17 h. 30, pour les rues Henri-Lefebvre et Lalande.

SECTEUR N° 4, à la cantine scolaire, rue Saint-Vincent-de-Paul :

Le vendredi 3 janvier, de 8 à 12 h., pour la rue Daubenton; de 14 h. à 17 h. 30, pour les rues Dombasle, Drouot, Duflot, de Flandre.

Le samedi 4 janvier, de 8 à 12 h., pour les rues du Fort, de la Fosse-aux-Chênes, nos 51 à 77 B et 64 à 100, impasse Fremaux; de 14 à 17 h. 30, pour le quai de Gand, les rues R.-Gentry, du Gros-Saule, du Hutin, d'Iéna, Jacquard, nos 11 à 47 et 2 à 50, de Jemmapes, Labruyère, Latine.

SECTEUR N° 6, à la cantine scolaire rue Saint-Vincent-de-Paul :

Le vendredi 3 janvier, de 8 à 12 h., pour les rues Archimède, de l'Avocat, Cadeau, quai de Calais, rue des Chasseurs; de 14 à 17 h. 30, pour les rues de la Barbe-d'Or, de Cassel, de la Chaussée et Christophe-Colomb.

Le samedi 4 janvier, de 8 à 12 h., pour les rues de Blanchemaille, nos 1 à 133 et 124 à 186, de la Clef, du Curé, Ouvelle, Darbo, quai de Dunkerque; de 14 à 17 h. 30, pour les rues Emile-Moreau, de l'Ermitage, des Ecoles, place Chevreul, rue de la Fosse-aux-Chênes, nos 1 à 47 et 2 à 62, boulevard d'Halluin.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 60 les 100 kilos.

ROUBAIX-STYLO, 58, r. de Lannoy. Grand choix. Echanges. Réparations. 20005

A la Société de secours mutuels des Anciens Militaires de Roubaix et ses environs

La réunion générale aura lieu le dimanche 12 janvier, à 11 h. Réunion du conseil d'administration le même jour, à 10 h. Les dames sont admises à l'assemblée.

Au Conservatoire de musique

Les prix spéciaux pour 1940, les legs et fondations ont été attribués de la façon suivante :

Mlle Florin Sylvia, prix d'honneur offert par M. le ministre de l'Education nationale; Mlle Andrée

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 1er janvier 1941. - N° 18.

ABRI POUR DEUX CŒURS

par Claude FLEURANGE

(*Suite du feuilleton commencé dans le* GRAND ECHO DU NORD)

— Allons! ne faites pas l'enfant. Je vous répète que mes parents comptent sur vous. Ne craignez pas d'être gêné. Ils seraient vous mettre à l'aise. D'ailleurs, je serai là. J'ai fait aussi des recommandations à la cuisinière pour le menu. A cause de votre entrée. Vous savez... Il a bien fallu que je justifie ma petite ruse.

Jean-Loup balançait la tête d'un air navré.

— Mademoiselle Alice, dit-il, je ne trouve pas les mots pour vous dire combien je suis touché. Mais encore une fois, c'est impossible!

Mlle Dugommier le prit de haut.

— Vous préférez donc votre gargotte à notre table... et la société de je ne sais quels gens à la mienne?

— La question n'est pas là, mademoiselle. Aujourd'hui, je compte retourner déjeuner à Ecouflant. Il en sera de même tous les autres jours, jusqu'à... jusqu'à...

Comme le clerc laissait sa phrase interrompue, Alice Dugommier s'avança vers lui et, autoritaire, réclama :

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire!

— La vérité, mademoiselle... Je vous jure que c'est la vérité. Il est utile, urgent, indispensable même que je prenne tous mes déjeuners là-bas.

— Utile, urgent, indispensable? Expliquez-vous mieux, monsieur Clarionne.

— Je ne puis vous dire qu'une chose: il y a un drame dans ma vie!

— Un drame? Vous m'effrayez...

— Moins que je ne m'effraie moi-même, allez!

— Je commence à croire que vous lisez trop de romans.

— J'en ai beaucoup lu, oui. Mais aujourd'hui, le roman est là, dans ma propre existence.

— Un roman sentimental? minauda la jeune fille, comme frappée d'une inspiration.

— Mieux que cela, hélas! Je me trouve dans une situation cornélienne. Je pourrais même dire shakespearienne!

— Je crois comprendre! fit Alice, toujours abusée. Vous redoutez qu'au contact quotidien d'une jeune fille, un garçon n'aille s'éprendre de cette jeune fille et lever les yeux vers une idole qu'il croyait très haut placée. Le pauvre garçon n'imaginait pas que l'idole pût descendre jusqu'à lui. De là ce drame, cette tragédie...

Les yeux ronds de Bon-Gros contemplaient Alice avec effarement. Le sourire encourageant qu'elle lui adressait le renseignait sur l'interprétation qu'elle venait de donner à son aveu.

Il ne lui permit pas de faire fausse route plus longtemps. Il avoua :

— Il y a du vrai dans ce que vous dites là, mademoiselle. Mais le théâtre de la tragédie est à Ecouflant. Et c'est bien pourqu